## Un droit naturel pour une justice universelle ?

"Le besoin du droit naturel est aussi manifeste aujourd'hui qu'il l'a été durant des siècles et même des millénaires. Rejeter le droit naturel revient à dire que tout droit est positif, autrement dit que le droit est déterminé exclusivement par les législateurs et les tribunaux des différents pays. Or il est évident qu'il est parfaitement sensé et parfois même nécessaire de parler de lois ou de décisions injustes. En passant de tels jugements, nous impliquons qu'il y a un étalon<sup>1</sup> du juste et de l'injuste qui est indépendant du droit positif et lui est supérieur : un étalon grâce auquel nous sommes capables de juger le droit positif. Bien des gens aujourd'hui considèrent que l'étalon en question n'est tout au plus que l'idéal adopté par notre société ou notre "civilisation" tel qu'il a pris corps dans ses façons de vivre ou ses institutions. Mais, d'après cette même opinion, toutes les sociétés ont leur idéal, les sociétés cannibales pas moins que les sociétés policées<sup>2</sup>. Si les principes tirent une justification suffisante du fait qu'ils sont reçus dans une société, les principes du cannibale sont aussi défendables et aussi saints que ceux de l'homme policé. De ce point de vue, les premiers ne peuvent être rejetés comme mauvais purement et simplement. [...] S'il n'y a pas d'étalon plus élevé que l'idéal de notre société, nous sommes parfaitement incapables de prendre devant lui le recul nécessaire au jugement critique. Mais le simple fait que nous puissions nous demander ce que vaut l'idéal de notre société montre qu'il y a dans l'homme quelque chose qui n'est point totalement asservi à sa société et par conséquent que nous sommes capables, et par là obligés, de rechercher un étalon qui nous permette de juger de l'idéal de notre société comme de toute autre."

Léo STRAUSS, Droit naturel et Histoire (1953)

## Vocabulaire

1. étalon : critère, unité de mesure. 2. policées : constituées en États.

## Questions

- 1. Donnez des exemples de lois injustes. Précisez dans quel pays et à quelle époque.
- 2. Qu'est-ce qui vous a permis d'affirmer que ces lois étaient injustes ?
  - 2.1 À quel critère vous êtes-vous référé?
  - 2.2 Pourquoi jugez-vous que ce critère est supérieur à ces lois et même au droit positif d'où elles sont issues ?
- 3. Livrez quelques arguments deux ou trois de ceux qui critiquent la notion de droit naturel. Arguments dans le texte ou les vôtres.
- 4. Quelle réponse Leo Strauss oppose-t-il à ceux qui critiquent le droit naturel?

## Recherche

- 1. Donnez des exemples de valeurs universelles de justice sur lesquelles tous les hommes pourraient s'accorder.
- 2. Cherchez des textes ou des auteurs qui promeuvent ou ont promu de telles valeurs.